



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART IMPORTANTE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de la moitié des salariés du secteur travaille à temps complet.



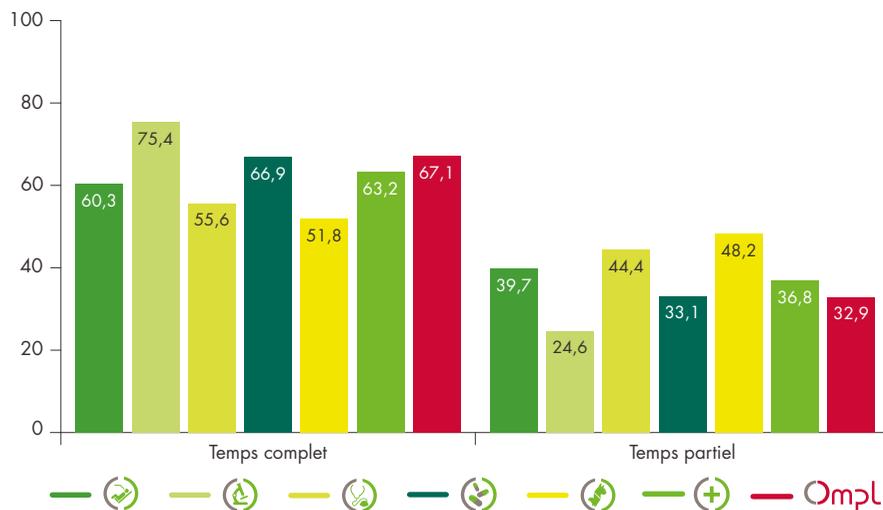
LÉGER REPLI DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Par rapport à 2008, le taux de salariés à temps partiel dans le secteur tend à diminuer jusqu'en 2016.

Il baisse de 2,2 points.

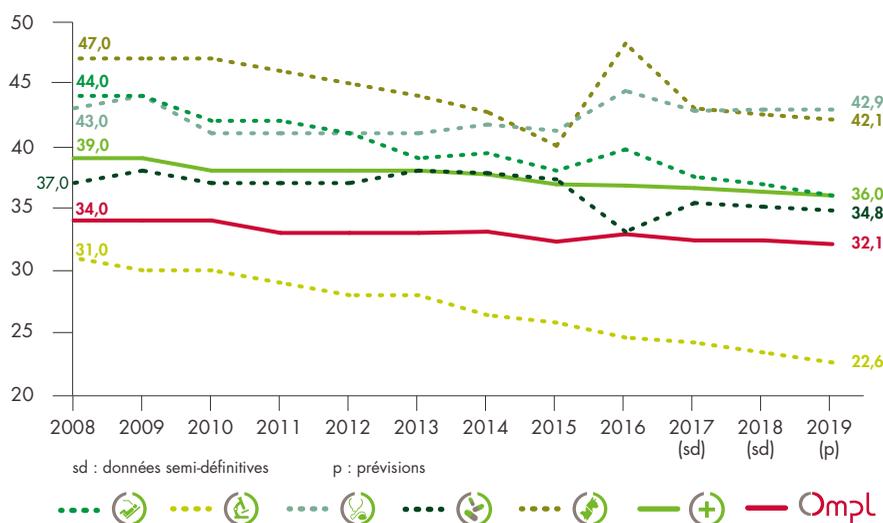
Les prévisions pour les années 2017 à 2019 anticipent le maintien de cette tendance.

Répartition des salariés par durée du temps de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

Évolution du taux de salariés à temps partiel (%)



Source : Insee, DADS 2008-2016, estimations.

+ Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

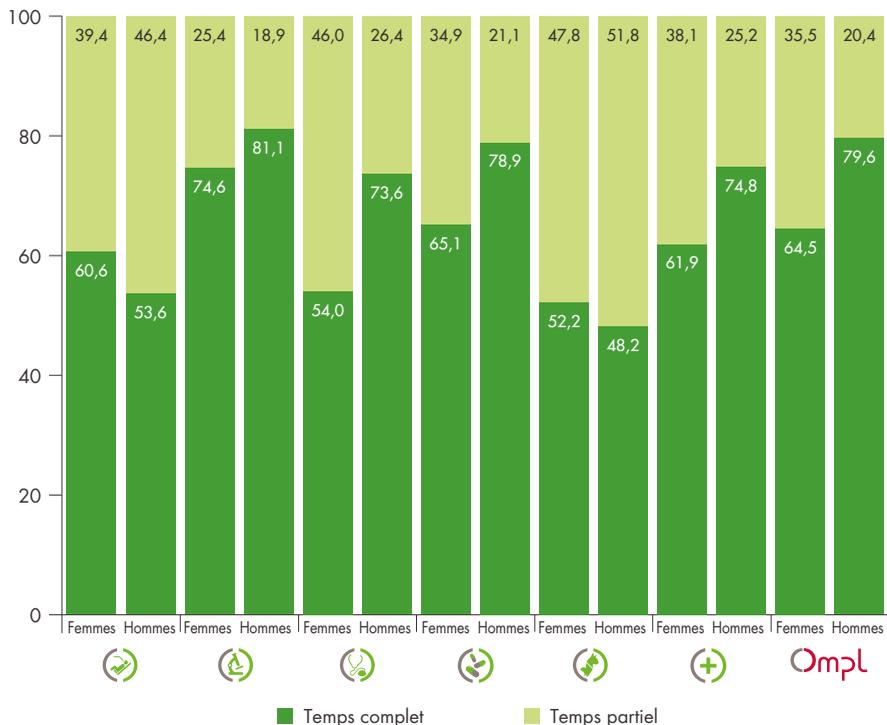
Cliniques vétérinaires



FÉMINISATION MARQUÉE DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Au niveau du secteur, les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes.

Répartition des salariés par genre et temps de travail (%)



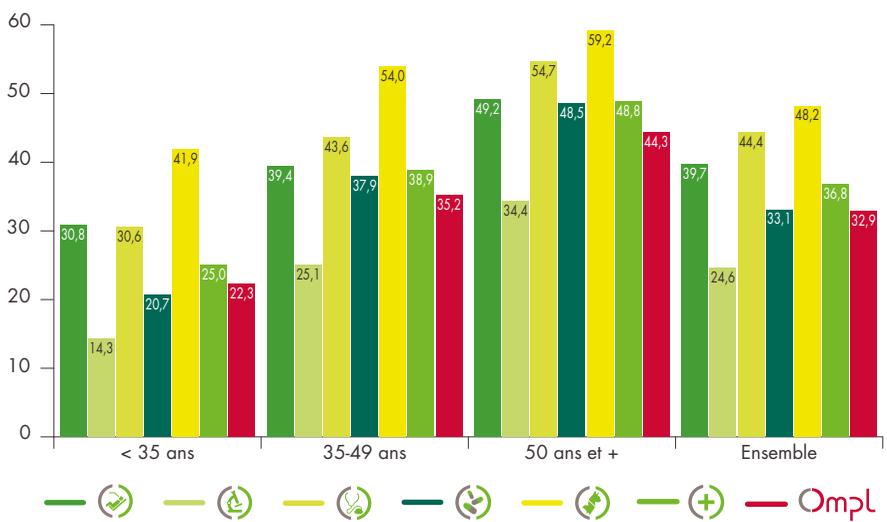
Source : Insee, DADS 2016.



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans le secteur, le travail à temps partiel concerne plus d'un tiers des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 23,8 points à celui des salariés de moins de 35 ans.

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge (%)



Source : Insee, DADS 2016.



OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers.

Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de salariés à temps partiel, au sein du secteur, varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour l'Auvergne-Rhône-Alpes (42,0 %) et atteint un minimum pour les DOM (22,5 %).

Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales							Ompl
Cadres	60,4	56,2	44,7	42,0	61,5	46,5	39,7
Professions intermédiaires	33,2	22,2	31,9	27,7	42,6	27,3	24,0
Employés	37,0	19,5	45,5	28,2	39,7	37,9	34,0
Ouvriers	87,1	40,7	77,7	58,2	73,1	62,4	60,3
Ensemble	39,7	24,6	44,4	33,1	48,2	36,8	32,9

Source : Insee, DADS 2016.

Part de salariés à temps partiel par région (%)

Régions							Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	42,6	32,5	47,7	39,0	54,6	42,0	37,0
Bourgogne-Franche Comté	44,5	29,2	49,7	35,2	49,7	40,4	37,7
Bretagne	42,7	31,3	46,9	32,8	49,3	39,3	35,1
Centre-Val de Loire	33,3	21,1	45,4	29,7	45,2	34,1	31,5
Corse	34,1	12,0	37,7	24,3	36,4	27,8	25,7
DOM	29,6	10,4	34,7	18,0	29,2	22,5	21,6
Grand Est	42,7	29,4	46,8	35,6	36,6	38,9	36,3
Hauts-de-France	44,2	22,0	46,4	38,7	46,5	39,6	35,5
Île-de-France	30,2	21,9	37,0	28,5	41,1	30,5	26,6
Normandie	39,3	25,8	46,6	35,0	47,0	38,3	35,1
Nouvelle-Aquitaine	41,1	20,8	42,9	30,8	48,7	35,4	32,2
Occitanie	44,2	23,6	44,1	35,2	52,0	38,3	35,3
Pays de la Loire	48,6	26,9	48,7	35,1	50,6	41,0	36,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	40,4	21,9	45,1	30,6	45,6	35,2	32,6
Ensemble	39,7	24,6	44,4	33,1	48,2	36,8	32,9

Source : Insee, DADS 2016.